Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_72A-DE

Publié le 05/03/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2026

Séance du 3 mars de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 25 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			Xavier COMPAIN
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_72A-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie		X			Nathalie COSSE
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			
THOMAS Philippe	X				
TROEGER Eva		X			

En exercice : 57 **présents :** 49 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 53 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_72A-DE

CC_2026_72A : Administration générale : Commande publique : Attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation de la longère
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION CC_2026_72 POUR ERREUR DE MONTANT LOT 12

Monsieur le Vice-président rappelle la consultation lancée pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la longère dans le cadre d'une procédure adaptée.

La CEO s'est réunie le 24 février 2026 afin d'analyser les offres, et propose d'attribuer les marchés aux entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses.

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L 2123-1, R2123-1,

Vu l'avis formulé par la commission d'examen des offres en date du 24 février 2026,

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les marchés de de travaux de réhabilitation de la longère aux entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
01	VRD	COLAS TP	71 993.10 €
02	PAYSAGE	TERIDEAL	34 751.79 € dont PSE 1
03	RETRAIT AMIANTE/DEMOLITION	KYRIOS	74 640.98 €
04	INSTALLATION DE CHANTIER/GROS OEUVRE	ARMORIQUE CONSTRUCTION	285 529.75 €
05	MACONNERIE EN PIERRES NATURELLE/JOINTOIEMENT	ARMORIQUE CONSTRUCTION	134 450.00 €
06	CHARPENTE/CONSTRUCTION OSSATURE BOIS	LE CAM	145 484.00 € Dont PSE 4
07	COUVERTURE	MACE COUVERTURE	100 000.00 €
08	MENUISERIES EXTERIEURES	GUY MOTREFF	127 800.00 €
09	CLOISONS/DOUBLAGES/ISOLATION	A2P	169 086.26 €
10	MENUISERIES INTERIEURES	LE CAM	97 470.00 € Dont variante 20 et PSE 5 et 8
11	PLAFONDS	GUIVARCH PLAFONDS	11 718.00 €
12	PEINTURE/NETTOYAGE	MARJOT PEINTURE	38 250.00 €
13	REVETEMENTS DE SOLS	CRLB	45 970.20 €
14	PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION	EREO	106 000.00 €
15	ELECTRICITE CFO/CFA	SNEF	119 000.00 €

AUTORISE monsieur le président à signer et notifier les marchés, ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Fabien Jousse